



# BADOIT VOUS SOUTIENT !

Pour vous soutenir, Badoit a décidé d'apporter une aide financière à 5 bars et/ou restaurants pouvant aller jusqu'à 20 000€ TTC\* pour chacun.

Vous avez un bar, un restaurant ou tout autre concept culinaire (comme une cantine solidaire, un foodtruck...) en difficulté ? Vous avez lancé votre activité en 2019 ou 2020 ? Nous pouvons vous aider avec l'opération solidaire de la **Bourse Badoit pour la Joie** !

Nous vous invitons à participer à l'appel à projets, ouvert du 8 au 31 mars 2021, en complétant directement ce formulaire en ligne dans les champs indiqués (sans avoir à l'imprimer) et en l'envoyant à l'adresse mail suivante : [boursebadoitpurlajoie@danone.com](mailto:boursebadoitpurlajoie@danone.com)

## Pour participer il faut être disponible aux dates suivantes :

- **13 et 15 avril** : date de **sélection des 10 finalistes** lors d'un entretien virtuel de 10 minutes avec nos 4 experts (dans le cas où votre profil serait retenu parmi les 20 projets préselectionnés par la marque).
- **19 et 20 avril** : date de tournage des vidéos de présentation qui seront réalisées pour les 10 bars et/ou restaurants sélectionnés par les experts, à Paris. Les frais de déplacement seront pris en charge par la marque.

Toutes les modalités de l'opération sont détaillées sur le règlement disponible sur le site [www.badoit.fr](http://www.badoit.fr)

## REMPLEZ VOS COORDONNÉES

Madame

Monsieur

Prénom

Mail

Nom

Nom de votre établissement

Téléphone

Date d'ouverture de votre établissement

Adresse de votre établissement

Ville

Code Postal

MAINTENANT, RÉPONDEZ À NOTRE QUESTIONNAIRE



\*Pour tout achat d'un produit Badoit, jusqu'à 1% du chiffre d'affaires afférent aux ventes de produits Badoit, toutes gammes confondues (Badoit verte, Badoit intense, Badoit aromatisée, Bulles de Fruits par Badoit, Bulles & Thé par Badoit), réalisé en France par la SAEME, du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 15 mai 2021, dans la limite de 100 000€ TTC, sera reversé à des barman et restaurateurs sélectionnés dans le cadre d'un appel à projets, sous forme d'attribution d'une somme. Toutes les informations sur [www.badoit.fr](http://www.badoit.fr)



1

Racontez-nous en quelques lignes qui vous êtes, quelle est la nature de votre activité, et quel est votre concept (600 mots maximum).

2

Détaillez-nous en quelques lignes la composition de votre équipe et le menu/carte que vous proposez (400 mots maximum).



3

Expliquez-nous quelle est votre conception de la joie et comment elle se retranscrit auprès de vos clients (500 mots maximum).  
Vous pouvez illustrer cette partie via le support de votre choix : texte, vidéo ou photo à nous envoyer dans votre mail de réponse (1Go maximum).

4

Expliquez-nous les difficultés que vous rencontrez dans le contexte actuel et comment la Bourse Badoit pourrait vous aider à pérenniser votre activité (besoin de trésorerie, projets de développement, vente à emporter...) (500 mots maximum).

40 ANS  
Bourse  
**BADOIT**  
pour la Joie  
1778

MERCI !

Les informations que vous nous communiquez font l'objet d'un traitement par Badoit responsable de ce traitement, afin d'organiser le jeu-concours et d'attribuer les gains aux lauréats. Ces informations seront conservées pendant une durée de 12 mois. Elles pourront être accessibles par nos équipes marketing et par les prestataires en charge de la procédure de sélection des lauréats.

Conformément à la Règlementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de récupération, de portabilité, de limitation du traitement et d'opposition de l'ensemble des données vous concernant. Pour obtenir plus d'informations concernant vos droits, vous pouvez cliquer [ici](http://www.bourse-badoit.fr/politique-protection-vie-privee.html) (<http://www.bourse-badoit.fr/politique-protection-vie-privee.html>). Si vous souhaitez exercer vos droits, contactez notre service consommateurs en cliquant [ici](https://www.danoneunaturel.fr/contactez_nous) ([https://www.danoneunaturel.fr/contactez\\_nous](https://www.danoneunaturel.fr/contactez_nous)) ou par mail à [dpo.france@danone.com](mailto:dpo.france@danone.com).

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire [ici](https://conso.bloctel.fr) (<https://conso.bloctel.fr>).